



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE NEGREPELISSE

Délibération n°2009/09/86

L'an deux mille neuf,  
**Le mardi 15 septembre à 18 heures**

Le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Mr CAMBON Jean, Maire.

Date de convocation : 03/09/2009

Date d'affichage : 08/09/2009

Nombre de Conseillers  
en exercice : 23

Nombre de présents : 16

Nombre de votants : 21

**Etaient présents** : CAMBON J., CORRECHER M., MERCIER S., MOURIERES D., MARCIPONT D., TELLIER M., RICARD J., BEAUTES-VOIROL C., DELMAS F., COMBES C., MARTY F., SIRVAIN B., VERGNES M.T., PARIS C., MONTAUT V., PELISSIE L.,

**Absents avec pouvoir** : AURADE P. (pouvoir à CAMBON J.), JACQUOT S. (pouvoir à MOURIERES D.), PELLET R. (pouvoir à CORRECHER M.), ONFROY A. (pouvoir à MARCIPONT D.), HENRI M. (pouvoir à MERCIER S.).

**Absents excusés** : CONTE D., AUTIQUET B.

CERTIFIE EXECUTOIRE PAR LE  
MAIRE, COMPTE TENU :

- DE L'ENVOI DEMATERIALISE EN  
PREFECTURE LE

- DE LA NOTIFICATION D'ACCUSE  
RECEPTION n°:

- ET DE LA PUBLICATION,  
LE

A NEGREPELISSE, le

### **Objet : LA POSTE – BAIL COMMERCIAL**

Monsieur le Maire informe l'assemblée communale qu'il conviendrait d'actualiser le bail commercial signé avec LA POSTE dont les bureaux sont sis rue du 11 novembre 1918.

Ce bail prendrait effet à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2009 et le loyer d'un montant de 15 000 € annuel hors taxes et hors charges serait indexé sur l'Indice National du Coût de la Construction publié trimestriellement par l'INSEE. A l'expiration de chaque période annuelle, à la date anniversaire de la prise d'effet du bail, le réajustement du loyer interviendra de plein droit, sans qu'il soit besoin d'aucune notification préalable.

ENTENDU l'exposé de Monsieur le Maire, et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents :

**DECIDE** de fixer le montant du loyer à 15 000 € annuel hors taxes et hors charges.

**AUTORISE** Monsieur le Maire à signer le bail commercial correspondant et toutes les pièces afférentes à ce dossier.

L'Adjoint Délégué  
**M. CORRECHER**

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.  
Au registre sont les signatures.  
Pour copie conforme.

LE MAIRE  
**J. CAMBON**